

OBJET : TARIFS PUBLICS 2023/2024

Considérant le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'exposé de Monsieur le Président explicitant la nécessité de faire évoluer les tarifs publics du SIVOM,

Les tarifs 2023/2024 sont ainsi déterminés :

CAF QF1 ou MSA 1	0-550			
CAF QF2 ou MSA 2	551-760			
FRAIS DE DOSSIER				
			Personnes aux minimas sociaux	
	1 enfant	2 enfants et plus	1 enfant	2 enfants et plus
SIVOM	6,90 €	10 €	4,75 €	7,90 €
HORS SIVOM	17,30 €	27,30 €	13,70 €	23,60 €
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (APS)				
		ALL/CAF/MSA	QF2/MSA2	QF1/MSA1
APS matin	SIVOM	1,90 €	1,50 €	1,05 €
	HORS SIVOM	2,65 €	1,90 €	1,60 €
APS soir	SIVOM	2,65 €	2 €	1,45 €
	HORS SIVOM	4 €	3,15 €	2,30 €
ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM)				
		ALL/CAF/MSA	QF2/MSA2	QF1/MSA1
ACM matin ou après-midi Sans repas	SIVOM	5,80 €	4,70 €	3,15 €
	HORS SIVOM	8,50 €	6,60 €	4,85 €
ACM matin ou après-midi Avec repas	SIVOM	9,45 €	8,40 €	6,80 €
	HORS SIVOM	14,30 €	12,40 €	10,60 €
ACM journée complète Sans repas	SIVOM	11,55 €	8,70 €	6,30 €
	HORS SIVOM	16,80 €	13,10 €	9,45 €
ACM journée complète Avec repas	SIVOM	14,20 €	11 €	7,80 €
	HORS SIVOM	21,50 €	16,30 €	11,80 €
Repas	SIVOM	3,75 €	3,75 €	3,75 €
	HORS SIVOM	5,90 €	5,90 €	5,90 €
FORFAIT RETARD				
		ALL/CAF/MSA	QF2/MSA2	QF1/MSA
1er retard	SIVOM	7,35 €		
	HORS SIVOM	14,20 €		
SECTEUR JEUNES				
		ALL/CAF/MSA	QF2/MSA2	QF1/MSA1
Tarifs jeunes à l'heure	SIVOM	1,15 €	0,95 €	0,70 €
	HORS SIVOM	1,70 €	1,40 €	1,05 €

(Quotient Familial : QF, Allocataire : ALL)

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers, situé 15 rue de Blossac 86000 POITIERS dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet <http://telerecours.fr>.